

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 16-août-2024 Numéro de révision 1

### 1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Clorvante 50 g/L

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 34431

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 34431

<u>Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière</u>

<u>d'utilisation</u>

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH LLC 1525 NE 36th St, Ankeny, IA 50021 USA

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Chemtrec 1-800-424-9300

# 2. Identification des dangers

#### Classification

Ce produit n'est pas considéré dangereux en vertu du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT 2015)

### Éléments d'étiquetage

### Mentions de danger

Ce produit n'est pas considéré dangereux en vertu du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT 2015)

Autres renseignements

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques.

# 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Substance

Non applicable.

#### Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids		Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Water	7732-18-5	82.37	-	
Propylene Glycol	57-55-6	8.17-9.03	-	
Florasulam	145701-23-1	4.7-5.2	-	
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	0.026-0.032	-	

# 4. Premiers soins

#### **Description des premiers soins**

**Inhalation** Déplacer à l'air frais.

Contact avec les yeux Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en

soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver la peau à l'eau et au savon.

**Ingestion** Rincer la bouche.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

Incendie majeur AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se

révéler inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.

Dangers particuliers associés au Aucun renseignement disponible.

Date de révision 16-août-2024

produit chimique

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge

électrostatique

Aucun.

**Équipements de protection spéciaux**Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention **et précautions spéciales pour les** complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. **pompiers** 

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** S'assurer une ventilation adéquate.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

# 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Propylene Glycol			TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	
57-55-6			TWA: 50 ppm	
			TWA: 155 mg/m <sup>3</sup>	

### Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

34431 - Clorvante 50 g/L

Date de révision 16-août-2024

**Protection des yeux/du visage** Aucun équipement de protection particulier requis.

**Protection de la peau et du corps** Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueLiquideAspectopaqueCouleurblanc

Odeurlégère CaractéristiqueSeuil olfactifAucune donnée disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

**POINT DE CONTRE LE CONTRE** 

congélation

Point initial d'ébullition et plage Aucune donnée disponible Aucun connu

d'ébullition

Point d'éclairAucune donnée disponibleAucun connuTaux d'évaporationAucune donnée disponibleAucun connuInflammabilitéAucune donnée disponibleAucun connuLimites d'inflammabilité dans l'airAucun connu

innites u minaminabilite dans i ali

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun connu Densité de vapeur relative Aucune donnée disponible Aucun connu Densité relative Aucune donnée disponible Aucun connu Solubilité dans l'eau Aucune donnée disponible Aucun connu Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible Aucun connu Aucune donnée disponible Coefficient de partage Aucun connu Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible Aucun connu Température de décomposition Aucun connu

Viscosité cinématique

173.5 cSt (20°C); 93.8 cSt (40°C)

Aucun connu

Viscosité dynamique

Aucun donnée disponible

Aucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Point de ramollissement
Masse moléculaire
VOC content

Aucun renseignement disponible.
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucun renseignement disponible

Masse volumique du liquide 1.020 g/mL\*

Masse volumique apparente Aucune donnée disponible

\*Listed density is an approximate value and does not necessarily represent that of a specific batch

### 10. Stabilité et réactivité

#### Réactivité

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

dangereux

# 11. Données toxicologiques

#### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

**Inhalation** Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

#### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

 DL50 par voie orale
 > 5000 mg/kg

 DL50 par voie cutanée
 > 2000 mg/kg

 CL50 par inhalation
 > 5.0 mg/l

#### Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Water 7732-18-5	> 90 mL/kg(Rat)	-	-
Propylene Glycol 57-55-6	= 20 g/kg (Rat)	= 20800 mg/kg ( Rabbit )	-
Florasulam 145701-23-1	>= 5000 mg/kg (Rat)	>= 2000 mg/kg ( Rabbit )	>= 5 mg/L (Rat) 4 h
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one 2634-33-5	= 1020 mg/kg (Rat)	-	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation Légèrement irritant. oculaire

34431 - Clorvante 50 g/L

Date de révision 16-août-2024

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

N'a pas causé de sensibilisation chez des animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée**Aucun renseignement disponible.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

# 12. Données écologiques

Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes	Poissons	Toxicité pour les	Crustacés
	aquatiques		microorganismes	
Propylene Glycol	EC50: =19000mg/L (96h,	LC50: =51600mg/L (96h,	-	EC50: >1000mg/L (48h,
57-55-6	Pseudokirchneriella	Oncorhynchus mykiss)		Daphnia magna) EC50:
	subcapitata)	LC50: 41 - 47mL/L (96h,		>10000mg/L (24h,
		Oncorhynchus mykiss)		Daphnia magna)
		LC50: =51400mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
		LC50: =710mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		

Persistance et dégradation Aucune donnée disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	Coefficient de partage
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	1.3
2634-33-5	

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

# 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

# 14. Informations relatives au transport

**TMD** 

Date de révision 16-août-2024

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation Notes

et des indications de sécurité uniquement pour ce produit et uniquement lorsqu'il est

transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Classe (s) de danger relatives

au transport

Ш Groupe d'emballage

9

Désignation UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (florasulam), 9, III.

**IATA** 

UN3082 Numéro UN ou numéro

d'identification

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage Ш

UN3082 Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (florasulam), 9, III Désignation

OACI (air)

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

Désignation UN3082 Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (florasulam), 9, III

IMDG

Numéro UN ou numéro UN3082

d'identification

9 Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage Ш

Désignation UN3082 Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (florasulam), 9, III

### 15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

**Inventaires internationaux** 

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **TSCA** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. LIS/LES **EINECS/ELINCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **ENCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **IECSC** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **KECL PICCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. AIIC Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des

substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals

### 16. Autres informations

Instabilité 0 Dangers particuliers -NFPA Risques pour la santé 0Inflammabilité 0 **Protection individuelle** HMIS Risques pour la santé 0Inflammabilité 0 Dangers physiques 0

#### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL (Limite d'exposition de courte durée) TWA STEL

Valeur plafond Valeur limite maximale Désignation de la peau

#### Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux

États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 16-août-2024

Aucun renseignement disponible. Note de révision

### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique